

Motion des agents de la DRFIP Ille et Vilaine réunis le 11 octobre 2012 à Rennes avec leurs sections syndicales départementales CGT Finances publiques 35, Solidaires Finances publiques 35, FO Finances publiques 35 et CFDT Finances publiques 35 à l'attention du Directeur général des Finances publiques :

« Aucune suppression d'emploi n'est acceptable. S'il est prévu que M Bézard se déplace dans le département d'Ille-et-Vilaine d'ici la fin de l'année, les agents lui demandent, en dehors des visites officielles et protocolaires, d'aller à leur rencontre, dans les services et les postes.

Les collègues eux-mêmes lui expliqueront alors pourquoi plus aucune suppression d'emploi n'est envisageable, tant la situation est devenue insurmontable après des années de RGPP, de fusions de services et de suppressions d'emplois, aggravés par l'évolution démographique du département et la complexification incessante des textes législatifs.

Les conditions de travail des agents et le service public s'en trouvent fortement dégradés. »

Votée à l'unanimité

Rennes, le 11 octobre 2012